

Assurance chômage : décision du Conseil exécutif du Medef

Publié le 14 février 2017

Le Conseil exécutif du Medef a débattu de l'importance de l'assurance chômage et a réaffirmé son attachement à la gestion paritaire de ce système.

Il a donné mandat à Alexandre Saubot pour ouvrir une négociation avec les organisations syndicales afin de proposer une réforme ambitieuse, pérenne et qui permette de résoudre le déficit structurel de l'assurance chômage. Cela signifiera notamment que l'Etat devra prendre ses responsabilités (frontaliers, financement de Pôle emploi, etc.) et assumer les coûts issus de ces choix politiques. Le Medef espère que le gouvernement sera au rendez-vous.

Par ailleurs le Conseil exécutif a rappelé l'impérieuse nécessité de ne pas alourdir le coût du travail et a insisté sur le besoin de flexibilité de notre économie. Il souhaite que ces aspects soient abordés avec les partenaires sociaux lors de leurs prochaines discussions.